



PROGRAMME FORMATION

Accessibilité et Adaptabilité au Logement

Objectifs de formation

- Connaître les définitions et notions clés du handicap et de l'accessibilité.
- Identifier les situations handicapantes et savoir échanger avec une personne à mobilité réduite.
- Connaître les éléments clés du logement en matière d'adaptation et de maintien à domicile.
- Connaître les aides financières et rencontrer les acteurs de ce marché.

Programme détaillé

MODULE A

Jour 1:

- 1) Accueil: Tour de table de présentation et expression de ses attentes.
- 2) Présentation: Les acteurs, l'environnement: Description des modules A, B1, B2 et B3.
- 3) Le Handicap et les situations handicapantes: Définitions du handicap et de la perte d'autonomie; Chiffres clés et statistiques.
- 4) Du handicap à la réglementation et à la qualité d'usage: La loi du 11 février 2005; Principaux documents réglementaires d'application de la loi Décret, (arrêtés et circulaires).
- 5) Mise en situation: Parcours en position de "handicap" ; cheminement horizontal et vertical.
- 6) Retours et échanges collectifs sur la mise en situation: Retour d'expériences entre le formateur et les stagiaires.
- 7) Les fondamentaux du cheminement horizontal et vertical: En extérieur (pentes, dévers, ressauts, largeurs, nature des sols) ; En intérieur.
- 8) Présentation du document "Vivre ensemble": Mieux connaître la personne handicapée et ou âgée pour s'adapter au besoin.
- 9) Bilan de la journée: Rappel des temps forts, les points clés. MODULE B1

Jour 2:

- 1) Accueil: Tour de table de présentation et expression de ses attentes.
- 2) Les aspects médicaux du handicap: Définition du handicap dans son aspect médical ; la chaîne de production du handicap ; insertion et réinsertion dans la société ; les métiers médicaux intervenants: rôles et fonctions ; Dimension sociale et psychologique.
- 3) Visite virtuelle d'appartements thérapeutiques et pédagogiques
- 4) Travaux d'adaptation du domicile - Partie 1: Connaître les éléments de la réglementation en matière de logement individuel, la qualité d'usage dans l'adaptation du domicile.
- 5) Travaux d'adaptation du domicile - Partie 2 + Etude de cas
- 6) Solutions d'accompagnement et de financement: Présentation des intervenants (rôle, fonction et outils mis en oeuvre).
- 7) Bilan de la journée: Rappel des temps forts, les points clés.

les + de la formation

- Ce label est la référence des professionnels du bâtiment
- Avantage concurrentiel sur un marché inexploité.

✓ **Durée: 2 jours - 14 heures**

✓ **Public visé:**

Artisans du Bâtiment

✓ **Pré-requis:**

Être un professionnel du Bâtiment

✓ **Animation:**

Formateur ITGA agréé par HANDIBAT

✓ **Moyens pédagogiques:**

- Animation entre le formateur et les stagiaires sur des cas concrets
- Support de cours et clés USB

✓ **Moyens techniques:**

- Fauteuil, canne, lunettes, casque audio
- Vidéo des appartements « Renaissance »
- Modèle de devis et respect des formalités de devis

✓ **Evaluation et sanction de la formation:**

- Feuilles d'émargement collectives
- Attestations individuelles de présence
- QCM délivrant à la marque HANDIBAT
- Fiche d'évaluation de la formation renseignée par le stagiaire